

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 7 AVRIL 2014

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

Procès Verbal de la séance du 7 Avril 2014

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHIAN - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Michael BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINÉ - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Virginie MONNET-CORTI - Claudette MONPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Daniel NAVARRO - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christiane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZÉ - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALES - Didier ZANINI - Karim ZERIBI

Étaient absents et représentés Madame et Monsieur :

Dominique DELOURS représentée par Eric LE DISSES

Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI

Était absent Monsieur :

Vincent BURRONI

(La séance est ouverte à 9 heures 30 sous la présidence de M. Georges Rosso)

Monsieur LE PRESIDENT ROSSO.- Conformément à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'organe délibérant de l'Établissement de Coopération intercommunale se réunit au plus tard le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection des Maires.

Les 138 conseillers communautaires ont été élus les 23 et 30 mars, chacun d'entre eux a reçu la convocation et l'ordre du jour de la séance dans le délai requis, à savoir au moins trois jours francs avant la tenue de la séance.

J'informe le Conseil qu'un membre de l'Assemblée, élu le 30 mars, a démissionné. Il s'agit de M. Jean-Marc Coppola remplacé par M. Marc Poggiale.

Le quorum étant fixé à 70, il est constaté qu'il est atteint.

Je vais procéder à l'appel nominal.

(M. Rosso procède à l'appel nominal des conseillers communautaires).

Je déclare le Conseil de Communauté de Marseille Provence Métropole installé.

L'élection du Président s'effectue selon les règles prévues pour l'élection des Maires, conformément aux dispositions des articles L 5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En cas d'empêchement, le vote par procuration est possible, mais un conseiller présent ne peut recevoir qu'un seul pouvoir d'un conseiller empêché.

Le scrutin se déroule à bulletins secrets. Le passage par l'isoloir est obligatoire.

Pour être élu Président au premier tour, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si, à l'issue de ce premier tour, aucun candidat ne recueille la majorité absolue des votes exprimés, il sera procédé à un deuxième tour de scrutin, qui se déroulera à l'identique.

Si, à l'issue de ce deuxième tour, aucun candidat ne recueille la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour.

Pour ce troisième tour, l'élection du Président sera acquise à la majorité relative des suffrages exprimés.

En cas d'égalité entre plusieurs candidats, l'élection sera acquise au bénéfice de l'âge. Le plus âgé l'emportera.

Je vais maintenant procéder à l'appel des candidatures. J'invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur ILLAC.- Michel Illac, je me porte candidat.

Monsieur DIARD.- Au nom des Maires du groupe UPAM et des conseillers communautaires du groupe UPAM, je propose la candidature de M. Guy Teissier.

(Applaudissements)

Madame GHALI.- Au nom du groupe Socialistes et Apparentés, nous ne présentons pas de candidature.

Monsieur MAGRO.- Monsieur le Président, il en va de même pour le groupe Communiste, Républicain et Citoyen.

Monsieur LE PRESIDENT ROSSO.- Chaque candidat doit désigner un assesseur et un secrétaire de séance, chargé d'assister les assesseurs.

Que les assesseurs rejoignent la tribune.

(Mmes Martine Mattéi et Michèle Emery sont désignées en qualité d'assesseurs et rejoignent la tribune.)

Le secrétaire de séance, chargé d'assister les assesseurs est traditionnellement le benjamin de l'Assemblée. J'invite Mme Emmanuelle Sinopoli à venir nous rejoindre.

(Mme Sinopoli rejoint la tribune.)

(Applaudissements)

Je déclare le scrutin ouvert et vais appeler par ordre alphabétique, les votants.

À l'appel de votre nom, vous voudrez bien descendre à la tribune afin de voter et signer la feuille d'émargement. Pour ceux d'entre vous qui détiennent un pouvoir, il convient de vous présenter à la tribune muni de votre pouvoir à l'appel de la personne qui vous a mandaté.

(Il est procédé au vote puis au dépouillement).

Voici les résultats :

Votants : 137

Enveloppes vides : 16

Exprimés : 121

M. Illac : 31 voix

M. Teissier : 90 voix.

(Applaudissements)

M. Teissier est élu, je lui passe la présidence.

(M. Guy Teissier rejoint la tribune et prend la présidence du Conseil communautaire.)

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Mes chers collègues, c'est un homme ému, reconnaissant et impatient de se mettre au travail qui s'installe aujourd'hui dans ce fauteuil.

Ému par la confiance que vous venez de me témoigner, mes chers collègues.

Reconnaissant aux Marseillais, mais également à tous les habitants de la Communauté urbaine d'avoir donné une majorité franche et sans équivoque pour diriger notre institution.

Enfin, impatient de mettre mon énergie au service de cette belle et noble institution.

Je souhaite saluer Eugène Caselli qui, ces six dernières années, a su impulser un climat de confiance et de sérénité dans une configuration politique improbable.

En disant cela, je sais que j'exprime ouvertement la pensée de l'ensemble des Maires ici présents.

(Applaudissements)

Je souhaite également féliciter tous les Maires et leurs élus, pour leur brillante réélection, ainsi que la bienvenue à notre collègue, Roland Mouren, nouveau Maire de Châteauneuf-les-Martigues.

(Applaudissements)

À Jean-Claude Gaudin, qui a su une nouvelle fois montrer tout son talent politique, j'exprime mon amitié et ma confiance.

(Applaudissements)

Quand on se parle, et que l'on se comprend, on arrive à de beaux succès, merci.

J'ai conscience que je prends la présidence de la Communauté urbaine à un moment charnière de l'histoire de nos territoires avec la création de la Métropole.

Vous le savez, je suis favorable à la Métropole, car nous devons unir nos forces dans le contexte de concurrence exacerbée auxquels se livrent les territoires entre eux.

Mais si la Métropole peut et doit constituer une chance pour nos bassins de vie, elle doit se garder de trop éloigner les pouvoirs de décision de ceux d'exécution, notamment sur les politiques de proximité.

Les Maires, ne sont-ils pas d'ailleurs les premiers militants de leur commune ?

Dès lors, je conçois mon rôle dans les échanges à venir avec le Préfet Théry, comme celui d'un négociateur tenace des intérêts des habitants des 18 communes de MPM, et bien sûr de leurs Maires.

À cette fin, je m'entourerai d'un comité de pilotage tant politique que technique afin de pouvoir peser sur les choix stratégiques de demain.

Vous le savez, aussi, nous sommes engagés dans l'élaboration du nouveau Contrat de Plan Etat-Région, si essentiel pour nous aider à financer un certain nombre de grands projets structurants. À cette fin, je rencontrerai dans les prochains jours M. le Préfet de Région avec qui j'ai déjà pu m'entretenir par téléphone.

Ma priorité est très claire : améliorer l'accessibilité de notre territoire pour favoriser l'emploi, à l'instar de ce que le Maire de Marseille a déjà fait comme déclaration, en portant notre effort sur les transports qui est la clef de voute de notre développement de demain.

Cela passe par la mise en place d'une autorité unique, organisatrice des transports dans la perspective de la Métropole. La RTM devra jouer un rôle majeur, mais cela passe aussi par la réalisation des infrastructures indispensables et trop longtemps repoussées, que ce soit un axe Nord-Sud de tramway entre Arenc et les Hôpitaux Sud, le désenclavement des quartiers Nord et Est avec le métro, ou encore une meilleure desserte

des Catalans, sans parler de la nécessité de préparer et d'accompagner des projets de dimension métropolitaine tels que le doublement complet de la voie Aix-Marseille, la liaison ferroviaire entre la gare de Vitrolles et l'aéroport, le raccordement autoroutier du terminal de Fos ainsi que la valorisation de l'hinterland du Grand Port par la promotion du fluviomaritime.

J'espère que l'État, et bien entendu le Gouvernement, sauront répondre présents et honorer leurs promesses.

Je considère également nécessaire d'engager la réalisation du Boulevard Urbain Sud qui n'est au fond rien d'autre que le prolongement de la L2 désormais relancée. À ce titre, je demanderai aux services de lancer le dossier d'enquête publique d'ici le mois de juillet.

Pour favoriser l'emploi et le développement économique, nous travaillerons à la mise en place d'un guichet unique à l'échelle du territoire pour favoriser et faciliter l'implantation des entreprises.

Nous intensifierons la politique foncière et d'aménagement pour favoriser les projets de reconversion et de développement que ce soit à Marignane, à La Ciotat ou à Marseille.

Bien sûr, la Communauté urbaine sera toujours un partenaire actif au sein d'Euroméditerranée et soutiendra les opérations de l'extension d'Euromed 2.

Les élections étant désormais derrière nous, je souhaite que l'État prenne en compte l'expression du peuple pour la Présidence d'Euroméditerranée.

Nous soutiendrons la nécessaire diversification du port, ainsi que le développement des filières d'excellence et d'avenir en particulier les technopôles, les pôles de compétitivité et les filières d'avenir que ce soit dans les domaines de la santé, des biotechnologies, de la logistique ou encore de l'optique-photonique.

De nouveaux hôtels d'entreprises et des pépinières pour les jeunes entrepreneurs devront être créés, et je souhaite que nous réfléchissions ensemble à une délégation économique permanente que ce soit à Bruxelles ou à Shanghai, à l'instar de la communauté lyonnaise.

Avec Jean-Claude Gaudin, nous nous sommes engagés à confirmer la position de leader européen du site immuno-pôle de Luminy, tout comme nous souhaitons créer un technopôle de la mer et de l'eau à l'Estaque.

La Communauté urbaine y prendra sa part.

De même, je souhaite créer les conditions d'une synergie nécessaire pour le développement et la diversification du tourisme, compétence qui d'ailleurs nous est transférée depuis le 1^{er} janvier de cette année et qui offre de vraies potentialités pour peu qu'il soit organisé, structuré et réponde à une stratégie très clairement affichée et bien sûr partagée. Sur ce dossier, je serai amené à travailler en lien étroit avec les Maires.

Comme vous le savez, l'urbanisme et le logement font partie des compétences transférées. Sur ce sujet, les Maires seront mes interlocuteurs privilégiés. Je souhaite que nous menions une réflexion sur un habitat plus humain, qui s'intègre mieux au tissu urbain existant. Je suis attaché au maintien de l'identité villageoise qui fait la richesse de nos territoires et dans laquelle nos administrés puisent leurs racines.

Concernant les enjeux environnementaux, je souhaite que la Communauté urbaine ait une vraie politique de préservation de la nature et de la biodiversité. Notre institution renforcera son partenariat avec le Parc National des Calanques d'un côté, avec le parc marin de la Côte Bleue de l'autre côté, et intensifiera la concrétisation du Contrat de Baie de la métropole marseillaise.

En effet, nous devons avoir une vraie politique stratégique de réduction des pollutions en mer et d'amélioration de la qualité des eaux de baignade, ainsi que de préservation de la qualité écologique des milieux littoraux de La Ciotat à Sausset-les-Pins.

Concernant la propreté et la voirie qui sont les deux piliers des politiques de proximité sur lesquels nous sommes en permanence sollicités, je fixe aux élus comme à l'administration deux objectifs.

Sur la propreté, les électeurs, par leurs choix, ont validé nos propositions en faveur d'un Contrat local de Propreté qui s'articulera autour de la responsabilisation des usagers et des services de la propreté.

Un élu, reconnu pour son sens de l'écoute et sa capacité à être sur le terrain, sera chargé à l'intérieur de notre institution, de ce dossier. Moi-même d'ailleurs, je me rendrai dans les jours qui viennent à la rencontre des personnels sur leurs lieux de travail.

Le Contrat local de Propreté sera soumis au vote du conseil Communautaire au plus tard en juillet et devra être conforme aux règles de droit. Il englobera l'ensemble des enjeux de la propreté, et pas seulement ses aspects les plus médiatiques.

Sur la voirie, la priorité sera la remise en état du réseau viaire sur l'ensemble de nos communes.

Je présenterai un plan de réfection pour les deux ans à venir, et je lancerai les études nécessaires à la requalification de ce grand axe de contournement dans notre ville, qui a pour nom celui d'une rivière, le Jarret.

Enfin, une des premières urgences est le vote du budget.

Compte tenu des délais très contraints qui me sont imposés, je ne serai pas en mesure de présenter d'ici la fin du mois un budget qui marque l'empreinte de notre nouvelle majorité. Dès lors, je présenterai un budget modificatif au mois de juillet.

Afin de bâtir un budget qui corresponde à nos nouvelles orientations sur la base de la réalité financière de MPM, je demanderai dès cet après-midi au Directeur Général des Services d'engager un audit sur les comptes.

Je recevrai également cet après-midi l'Inspecteur Général Blanquefort pour qu'il me présente les conclusions de son rapport sur la commande publique. Je souhaite en effet un allègement des procédures afin d'être plus réactif.

Je demande d'ores et déjà au Directeur Général des Services et à la Direction des Finances de travailler à la création d'un observatoire des prix à l'instar de ce que la Communauté urbaine de Nice pratique. L'objectif sera de comparer les offres financières à celles des autres collectivités et de mettre en évidence les bonnes pratiques pour un meilleur prix.

Dans le contexte de désengagement de l'État avec la réduction des dotations aux collectivités locales, je suis conscient que l'enjeu réside à trouver un équilibre, forcément fragile, entre la nécessité d'engager les investissements importants pour le territoire et les communes, et la non moins nécessité d'équilibrer les comptes. Pour y parvenir, nous devons emprunter le chemin de la réforme et de l'effort.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'une situation financière assainie nous rendra plus forts et plus crédibles dans nos négociations prochaines sur la Métropole.

Par ailleurs, comme j'ai eu l'occasion de le dire pendant la campagne électorale, nous ne devons pas attendre que le gouvernement nous présente sa facture sur la réforme de la carte fiscale en cours d'élaboration. Nous devons être en capacité d'élaborer notre projet, car je crains que la vision par trop parisienne, je dirais, ne soit quelque peu déformée des réalités de notre territoire.

S'agissant d'une réforme qui sera débattue au Parlement, j'y prendrai toute ma part, et je sais que mes collègues de la majorité parlementaire, mais pourquoi pas aussi ceux de l'opposition, en feront tout autant. Une mission sera diligentée en interne à la Communauté urbaine sur ce sujet.

La gouvernance est aussi un enjeu qu'il conviendra de relever. Il s'agira d'une gouvernance assumée, dans la plénitude des responsabilités qui me sont confiées, en lien permanent avec les Maires, mais avec la volonté affichée de relever le défi de l'audace et de l'efficacité.

J'informe d'ailleurs l'Assemblée que je réduirai mes indemnités par un rapport qui sera présenté en ce sens lors de la prochaine séance.

Conformément à la loi, le maximum de postes de Vice-présidents sera porté de plus de 30 à 15. Ceux-ci seront élus et auront tous une délégation. Ils agiront en mon nom et constitueront en quelque sorte le gouvernement de la Communauté urbaine.

Le Conseil des Maires sera maintenu et restera l'instance de copilotage des grandes orientations stratégiques.

Tout comme je recevrai régulièrement les Maires d'arrondissements qui en feront la demande.

Je souhaite être le Président de tous. L'opposition, toute l'opposition, aura mon écoute.

Mais, il ne peut y avoir de gouvernance apaisée sans un dialogue social empreint de franchise et de confiance. Je suis un homme d'écoute, de dialogue et de terrain. Je ne me nourris pas seulement des rapports concoctés par la technocratie. J'aime le contact avec l'humain. J'aime comprendre les hommes là où ils œuvrent. Sans doute est-ce le résultat de mes 30 années à la Mairie de secteur des 9e et 10e arrondissements de Marseille. Aussi, les syndicats auront toujours de ma part une écoute attentive, et je les recevrai d'ailleurs très prochainement.

Je dois vous dire mes chers collègues, que le petit garçon de Saint Antoine, dans les quartiers Nord de Marseille, où j'ai grandi, cavalant de Foresta à Tante Rose ou au Jas de Rhodes, allant des Bastides à la Gavotte avec mon vélo, n'aurait jamais imaginé qu'un jour, il s'assiérait sur ce fauteuil, qu'il présiderait non seulement aux destinées de notre ville, mais aussi de toutes celles qui l'entourent.

Que ceux qui m'ont permis d'arriver là, ma mère d'abord, et puis tous mes parents, tous ceux qui m'ont aidé et entouré, mes amis, mes amis de cœur et mes amis politiques, en soient remerciés. Et que ceux qui ne sont plus ici pour me manifester d'une manière ou d'une autre leur encouragement, pour me manifester le support qu'ils doivent m'apporter, ceux qui sont en haut, soient remerciés de tout ce qu'ils ont fait pour moi, pour que j'en arrive ici à cet instant.

Mes chers collègues, je crois que nous sommes tous conscients d'être les élus d'une société en pleine mutation, d'un territoire en devenir.

Nos atouts sont nombreux. À nous de relever les défis.

Qui ose gagne !

J'y suis prêt, et maintenant en avant...

(Applaudissements soutenus)

Je vous remercie beaucoup.

Je laisse la parole à qui souhaite la prendre.

Madame GHALI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, avant toute chose, permettez-moi Monsieur le Président de vous présenter à titre personnel et au nom de l'ensemble de mes collègues du groupe PS et Apparentés, toutes nos félicitations pour votre élection à la présidence de la Communauté urbaine.

Vous êtes aujourd'hui à la tête d'une institution, institution importante, nous le savons, qui va jouer un rôle majeur, un rôle essentiel pour l'ensemble de nos communes et pour l'ensemble des habitants.

Depuis sa création, MPM a toujours été au service des communes et de l'intérêt général.

Les Maires que je salue, ainsi que tous les conseillers communautaires qui ont été élus, ont toujours trouvé naturellement leur place et ont toujours été respectés dans leur diversité et dans leurs différences.

Je ne doute pas, Monsieur le Président, mon cher Guy, que vous saurez conserver cet indispensable équilibre et que vous aurez à cœur de perpétuer cette pratique républicaine.

Je le dis d'autant plus qu'à titre personnel, nous avons eu la chance de travailler ensemble à Euroméditerranée. A aucun moment, pendant ces années où nous avons eu à travailler ensemble sur des dossiers dans le cadre d'Euroméditerranée, je n'ai senti de différence entre vous et moi. La seule chose qui nous a animés pendant ces années-là, c'était l'intérêt des populations. Il est vrai que lorsqu'on travaille dans l'intérêt des populations, finalement les différences s'estompent.

Sachez que nous serons, pour notre part, dans une opposition constructive, travailleuse, mais aussi exigeante, qui n'aura qu'un seul objectif, répondre aux attentes de nos concitoyens qui, de plus en plus souvent, doivent faire face à des situations économiques, sociales et personnelles difficiles.

La tâche qui vous attend est immense. Je soulignerai simplement quatre axes, mais vous en avez donné plus, qui, pour nous, sont importants.

La question importante est celle du développement économique, vous l'avez dit. Il est clair que face à une crise économique mondiale, européenne, française, la Communauté urbaine va avoir un travail immense. Pour permettre à tous les concitoyens de la Communauté urbaine de trouver leur place et l'espoir d'un emploi, nous avons, vous avez, une tâche qui est lourde, mais qui est aussi exaltante.

Vous pourrez compter sur l'opposition, ici, de notre groupe, pour vous accompagner, car il en va de l'intérêt de toutes les Mairies de la Communauté urbaine.

Vous avez parlé du transport. Bien sûr, l'axe Nord-Sud est important et je vous remercie d'avoir confirmé les positions qu'avait déjà prises Eugène Caselli en tant que Président de la Communauté urbaine.

La question de l'emploi est importante, mais pour que l'emploi se fasse, il faut aussi que la question du déplacement soit prise en compte.

Je le dis ici au nom du groupe Socialistes et Apparentés : nous serons nous aussi vigilants, en vous accompagnant auprès du gouvernement, pour que les engagements pris par l'ancien Premier Ministre soient respectés. L'intérêt de nos concitoyens passe avant toute chose, avant la question politique.

S'agissant de la propreté, vous l'avez dit, je crois que de tous côtés, nos concitoyens ont dit qu'ils avaient envie d'avoir une ville propre, une ville organisée. Là aussi, nous serons tous vigilants à ce que cela se fasse.

Que ce soit dans les endroits où le service public œuvre ou que ce soit là où nous avons des entreprises en délégation de service public, il faudra que nous soyons tous

vigilants pour qu'ensemble enfin cette ville soit propre, ainsi que toutes les villes de la Communauté urbaine.

Enfin, vous aurez à piloter le passage à la Métropole. Quelles que soient les positions des uns et des autres sur cette question, la loi a été votée, elle doit être appliquée. Vous le savez, comme beaucoup de Maires, j'étais personnellement réservée, notamment sur la question de l'aide financière qui me paraissait essentielle à la réussite d'une Métropole.

Il vous appartient maintenant de réaliser cette mutation dans la concertation, le dialogue avec les Maires. Vous l'avez souligné. N'oublions jamais que les Maires sont l'expression de la démocratie de proximité à laquelle les habitants de nos villes sont extrêmement attachés.

Ce sont les Maires – et ce n'est pas à vous que je vais le dire – qui sont le plus présents, le plus dans la proximité, dans la demande, dans l'attente et parfois dans l'exaspération de nos concitoyens. Il est donc normal que les Maires soient associés, qu'ils ne soient pas relégués à de simples tâches administratives.

Si nous voulons que la démocratie continue, que nos concitoyens ne nous le fassent pas payer très cher ensuite, le rôle que vous donnerez aux Maires dans leur ensemble, que ce soit les Maires de l'ensemble de la Communauté urbaine, mais aussi les Maires de secteur est important. Il est important que vous puissiez avoir l'écoute de tous et que tous puissent avoir votre écoute. Ce serait d'ailleurs à mon sens une faute politiquement grave et dangereuse pour le fonctionnement de notre démocratie.

Monsieur le Président, je ne voudrais pas terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé à votre prédécesseur, Eugène Caselli, qui pendant 6 ans, à œuvrer dans des conditions politiques pas simples pour trouver cet équilibre au sein de la Communauté urbaine. Il l'a fait de manière constructive, sans distinction d'étiquette ou de bord politique. Je voudrais aujourd'hui lui dire : merci pour le travail accompli Eugène.

(Applaudissements)

Au nom de mon groupe, je vous souhaite Monsieur le Président, je te souhaite mon cher Guy, bonne chance. Avec la tâche qui t'attend, nous serons là pour te rappeler à l'ordre.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Merci Madame le Sénateur Maire, merci ma chère Samia.

Qui souhaite prendre la parole ?

Monsieur ILLAC.- Mes chers collègues, le scrutin est clos, il a rendu son avis. Je crois que tout le monde ne s'attendait pas à autre chose. Toutefois, je voudrais faire quelques petits rappels.

Comme la plupart d'entre vous dans cet hémicycle (un petit moins que je ne le pensais, car il y a beaucoup de têtes nouvelles) nous avons été présents depuis la création de la Communauté urbaine. Sous les deux gouvernances que nous avons eues, nous avons essayé de travailler ensemble pour développer au mieux le territoire et ce, avec tous les Maires, avec tous les élus de toutes les communes.

Depuis six ans, en qualité de Maire et de Vice-président de la Communauté urbaine, j'ai pu m'impliquer personnellement beaucoup plus dans des dossiers qui vont au-delà de nos communes et je crois que c'est là l'important. On doit avoir une vision au-delà de nos communes et au-delà même du territoire de la Communauté urbaine.

J'ai pu m'impliquer dans beaucoup de dossiers tels que le SCOT, le PLU et le PLH le Plan Climat. (Pour les nouveaux, vous allez voir, vous allez vite mettre le nez dedans

et vous saurez ce que c'est. Rien de barbare, que des bons dossiers sur lesquels on peut faire avancer les choses).

Nous avons su faire respecter les choix des communes, ceux pour lesquels les populations nous ont élus. Je dois remercier le Président en tant que Maire sortant. Dans la dernière mandature, le Président Caselli nous a beaucoup aidés et nous a beaucoup respectés dans ce rôle. Je le dis clairement : jusqu'à aujourd'hui, la diversité de nos choix sur la gestion du service public, sur les projets d'aménagement, sur ceux d'équipements et de développement commun à notre territoire, n'ont jamais mis à mal le socle communal dont nous sommes issus. Le rôle de proximité de la commune et de ses élus a été préservé, même si cela n'a pas été toujours parfait.

Ce week-end, avec les dernières mises en place de conseillers municipaux et conseillers communautaires choisis par les électeurs de nos 18 communes (il faut rappeler que ceux-ci ont été élus pour la première fois en direct), c'est la troisième mandature de notre intercommunalité qui vient d'être lancée.

Cette nouvelle mandature est particulière puisqu'elle commence aujourd'hui et n'aura une durée, vous l'avez dit Monsieur le Président, que de 21 mois si la date n'est pas modifiée, avec le passage à la future Métropole.

Chacun doit le reconnaître, en 14 ans d'existence, notre intercommunalité est devenue un acteur important pour le quotidien des habitants, celui du monde économique, de nos communes et pour l'avenir de cette aire métropolitaine que nous voulons tous. En sera-t-il de même avec la Métropole à partir de 2016 ?

À ce sujet, je ne vous ferai pas l'affront de rappeler que de nombreux Maires au niveau du département, et 12 sur 18 dans cette intercommunalité, ne sont pas en accord complet avec ce qui a été proposé ou du moins, ce qui nous a été dicté.

Contrairement à ce qui a pu être écrit et dit, le choix n'était pas et n'est pas celui de l'immobilisme ou du changement complet, mais entre deux conceptions du changement. Car le fait métropolitain est une réalité partagée par tous et cela nous rassemble.

Nous le savons tous, dans la vie quotidienne de nos administrés, les frontières communales n'ont plus vraiment le même sens aujourd'hui qu'hier, même si l'attachement à la commune reste une référence identitaire. Mon ami Georges Rosso le sait plus que tous ici.

Dans le même temps, nous avons fait le constat – et je crois que dans vos propos et dans ceux de Samia Ghali, le constat est aussi fait – que notre aire métropolitaine est aujourd'hui en difficulté et qu'il y a beaucoup de travail. Les réseaux de transports urbains et interurbains sont sous-développés et manquent de connexion. Je peux vous dire que le Maire d'une petite commune aux alentours de Marseille, à 30 kilomètres à peine, sait de quoi il parle.

Le parc de logements publics et privés ne répond pas aux besoins de parcours résidentiels et de mixité sociale. Le développement économique ne résout aujourd'hui ni le chômage, ni la précarité. Les services publics s'affaiblissent et s'éloignent des lieux de vie.

La cohérence des lieux de travail, d'habitation et de vie n'est pas suffisamment préparée. Force est de constater que malgré tous les atouts que nous avons, qu'ils soient portuaires, logistiques, industriels, universitaires, scientifiques et technologiques, environnementaux et culturels, malgré le brassage des populations et des langues, notre aire métropolitaine ne dégage pas de dynamique de développement véritable à ce jour.

Alors la question essentielle aujourd'hui est la suivante : la loi créant la Métropole va-t-elle apporter une réponse aux besoins de notre territoire ?

En tout cas, cette loi demande à notre Communauté urbaine, vous venez de le dire, de préparer son intégration dans cette nouvelle entité.

À l'écoute de plusieurs Maires et élus, j'avais décidé de porter ma candidature et c'était le sens de cette candidature. Le résultat, cher Président, était connu d'avance. Mais aujourd'hui, avec le résultat qui est sorti de cette urne, ma candidature a donné ce message que nous vous adressons : la métropolisation et la nouvelle Métropole devront être travaillées avec nous tous.

Je suis un des Maires qui s'est opposé à la Métropole qu'on nous a proposée. Je n'étais pas ce matin le candidat anti-métropole, j'étais candidat pour donner un message. Ce message, j'espère que vous l'avez entendu.

Dans vos propos, vous tendez des perches, ou ce sont peut-être des sous-entendus. Vous dites que vous allez associer les Maires. Vous dites que le Conseil des Maires sera présent. Vous avez précisé la modification des vice-présidences en nombre, mais ceci est tout simplement l'application de la loi. En tout cas, je voulais vous dire que la Métropole doit se construire avec les Maires, avec les élus qui sont les représentants des populations. Je crois que le suffrage universel a parlé dimanche dans notre Communauté urbaine. C'est cela qu'il faut entendre.

La Métropole devra aussi exiger de l'État la refonte de la fiscalité locale et son engagement financier à hauteur du rayonnement méditerranéen dont nous avons besoin.

Par exemple, à l'instar du Grand Paris Express, les volets financiers consacrés aux transports en site propre ne peuvent se compter qu'en centaines de milliers d'euros. Il va falloir que l'État vienne aider notre nouvelle communauté.

Changer de cap nécessite d'inclure dans le débat le plus grand nombre, on le disait. Je suis Maire d'une petite commune. Jean-Claude Gaudin disait : *il n'y a pas de petits Maires, mais que des Maires et des petites communes, des moyennes ou des grandes*. Je crois qu'il a raison, on le partage tous.

Je veux être porteur, et c'était l'objet de ma candidature, de ce rassemblement et de la mise à disposition des élus représentant les populations qui les ont choisis, pour se mettre au travail avec vous. Vous nous trouverez à vos côtés, dans cet esprit.

Bonne chance.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Je vous remercie beaucoup.

Monsieur MARANDAT.- Monsieur le Président, mon cher Guy, je me permets, en mon nom propre, du fait d'une relation d'amitié ancienne, malgré nos cheminements politiques un peu différents, mais aussi bien sûr au nom de tout mon groupe du Rassemblement Bleu Marine, de t'adresser nos félicitations et nos encouragements pour cette nomination et le nouveau pari pour notre Métropole que cela engendre.

Nous espérons construire avec toi, avec vous, un dialogue constructif et donner ainsi une dynamique dans la construction d'une nouvelle politique pour cette Assemblée, dans le dialogue, certes, mais, tu le sais, dans la vigilance qui sera la nôtre afin que les orientations qui seront prises le soient dans le sens de l'intérêt de nos concitoyens et dans la défense de certaines valeurs que nous t'aiderons à défendre.

Aux dossiers techniques qui seront examinés dans cette Assemblée, nous n'en parlerons pas aujourd'hui, mais nous contribuerons à l'étude de ceux-ci au jour le jour, afin de construire quelque chose de nouveau dans une politique qui sera réellement peut-être une rupture par rapport au passé, mais aussi une continuité dans ce que le passé a apporté de bien.

Je terminerai mon discours en t'adressant aussi bonne chance, tous nos encouragements et j'espère la possibilité d'un travail constructif dans l'intérêt de tous.

Merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Merci mon cher Bernard.

Madame Laure-Agnès Caradec, vous avez la parole.

Madame CARADEC.- Merci.

Cher Président, mesdames et messieurs les Maires, chers collègues, au nom des élus du groupe d'Union pour un avenir métropolitain (nous avons changé de nom), je tiens à vous féliciter, cher Guy, pour votre élection et à vous exprimer notre satisfaction de voir enfin notre collectivité revenir dans la plus totale légitimité pour mettre fin à six années de contresens démocratique.

Les 1 million 43 mille habitants des 18 communes de MPM se sont très largement exprimés pour confier aux listes de Droite républicaine et du Centre les commandes de leur intercommunalité.

C'est donc fort de cette nouvelle légitimité que nous autres, membres du groupe UPAM, avons fait le choix de soutenir votre candidature à la présidence de notre EPCI.

Elle est le fruit d'un consensus. D'un vrai dialogue de confiance entre vous-même, le Maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin et les 12 autres Maires de la Droite républicaine et du Centre.

Notre groupe d'élus n'est pas celui d'une étiquette politique. Ce n'est pas non plus celui d'une commune ou d'un clan. C'est un groupe qui répond avant tout à une conception de l'intercommunalité. Un lieu où se rassemblent toutes les sensibilités de notre famille politique et où peuvent s'exprimer les intérêts, parfois divergents, mais toujours respectés des communes de MPM.

Monsieur le Président, votre élection est pour nous un signal fort. Celui d'un nouveau départ. La fin de multiples renoncements et la remise en route de nombreux chantiers.

Tous ensemble, nous souhaitons travailler dans l'intérêt de notre territoire.

La poursuite de son rayonnement passe entre autres par le développement de ses transports, de ses grandes infrastructures, la remise à plat des moyens consacrés à la propreté et, bien sûr, la minutieuse préparation de notre entrée dans la future Métropole.

Tout cela ne pourra se faire sans une reprise en main de nos finances.

Elles ont été trop largement dédiées à des frais de fonctionnement, de personnel et de communication, alors que les besoins en investissement sont criants.

Alors que la pression fiscale qu'exerce le gouvernement socialiste sur nos concitoyens dépasse le seuil du tolérable, nous voulons, ici, dans nos communes de MPM, offrir des perspectives d'avenir à nos entreprises, à leurs salariés et à nos enfants.

Le temps est arrivé où une équipe unie, soudée et motivée entoure un Président à la tête de notre institution. Un Président qui rassemble, qui respecte les Maires et leurs projets, qui les écoute. Mais aussi un Président qui sait dire non. Non à toujours plus de personnel, non à toujours plus de promesses.

Nous croyons que vous avez toutes les qualités pour être ce Président, Monsieur Teissier.

Les Maires et conseillers communautaires du groupe UPAM vous accordent leur confiance, sont impatients de travailler à vos côtés dans le sens que vous venez de donner.

Avec Jean-Claude Gaudin, et les Maires ici présents, nous comptons sur vous pour mener MPM en avant vers la Métropole.

Merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Merci beaucoup, Madame Caradec, ma chère Laure-Agnès.

Il y a encore une demande de prise de parole, M. Diard.

Monsieur DIARD.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord féliciter le Président Guy Teissier et féliciter l'ensemble des Maires et des conseillers communautaires qui ont été élus dans les 18 territoires.

Je dirais trois mots, très rapides.

Premièrement, je voudrais parler de Guy Teissier. Je l'ai connu en tant que Président de la Commission de la Défense des Forces Armées. Je peux vous dire, et vous rassurer, que pendant cette période-là, Guy Teissier a été un Président dans le dialogue et dans la concertation, à l'écoute de tous les Députés et surtout ceux de l'opposition. C'est le premier point.

Deuxième point, je ne doute pas évidemment qu'il poursuivra la jurisprudence de Jean-Claude Gaudin et d'Eugène Caselli, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

Mon troisième point s'adresse à l'opposition municipale marseillaise. J'ai bien entendu parler « d'opposition constructive », de « dialogue constructif », mais parfois, les mauvaises habitudes reviennent au galop. Je voudrais faire un vœu et je souhaite que ce vœu ne soit pas pieux. Je souhaite que tout au long de cette mandature, le débat ne soit pas seulement le match retour du Conseil municipal de Marseille et que les élus marseillais, surtout d'opposition, pensent aux Maires et aux conseillers communautaires des autres communes. J'espère que ce vœu ne sera pas un vœu pieux.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Merci Monsieur Diard.

Monsieur le Président Rosso, vous avez la parole.

Monsieur ROSSO.- Je voudrais faire un souhait. Quand on parle des Présidents et que l'on dit « Jean-Claude » et « Eugène », cela prouve la proximité, le respect et l'amitié. Sincèrement, ils n'avaient qu'un souci : servir les populations. Je crois que l'on se sentait bien à la Communauté urbaine et je voudrais que cela continue, car c'est très important.

Je prends la parole, Monsieur le Président, pour vous dire que nous avons tous été contents du personnel et des cadres. Vous savez, quand on téléphone à un Directeur Général ou à un cadre, on est très bien reçu. Je voudrais leur rendre hommage et que cela continue comme ça. Je vous fais confiance, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Merci Monsieur Rosso.

On ne fait pas de débat, Madame Ghali.

Madame GHALI.- Je n'avais pas programmé de reprendre la parole, mais je ne peux pas laisser M. Diard dire ce qu'il dit.

J'ai fait un discours qui était clair. Mon discours était très consensuel. Il était dans la construction et je réitère les propos que j'ai tenus au nom du groupe Socialistes et Apparentés : nous sommes dans la construction et le travail. Je crois que la tâche est lourde pour nous tous et nous avons le devoir, les uns et les autres, de réussir. Le débat politique reste le débat politique et j'espère qu'il continuera d'ailleurs.

Monsieur LE PRESIDENT TEISSIER.- Merci Madame Ghali. Nous avons entendu vos propos et nous avons bien enregistré.

Je tiens à remercier l'ensemble des intervenants pour les engagements, pour les mots prononcés, car j'ai senti une sorte d'unanimité pour bien faire et surtout pour servir. Nous ne devons jamais oublier que nous ne sommes là qu'au service des autres. Maintenant, il ne nous reste plus que le plus important à faire : nous mettre au travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Je vous remercie.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 11 heures 30).